



# COMMISSION DISTRICT D'ARBITRAGE DISTRICT ALSACE



P-V N° 02 Bureau du 23 octobre 2024  
Au siège du district à ENTZHEIM

Présidence : **Philippe DURR**

Présents: **Jérôme BARNEOUD – Yves KOEHLER - François WEISS – Christian WILLER**

En début de séance, le président au nom de la commission réitère les sincères condoléances à la famille de l'arbitre défunt **LUNG Patrick**

**Pour information** Tous les arbitres n'ayant pas fait la formation de rentrée ne sont pas désignés pendant 4 semaines et à l'issue ne seront désignés qu'à la touche jusqu'au rattrapage.

## 1) CERTIFICATS MEDICAUX

**CAILLE Thomas** Indisponible jusqu'au 03/11/2024

**LARCHEVEQUE David** Indisponible du 23/10/2024 au 01/11/2024

**MOSSAN Jean François** Indisponible du 23/10/2024 au 22/11/2024

## 2) SITUATION DES EFFECTIFS au 23/10/2024

**2.1)** 936 arbitres de désignable dont  
120 arbitres de ligue  
751 arbitres de district dont 604 seniors, 132 jeunes et 15 candidats ligue  
65 arbitres Allemand

**2.2)** A ce jour 40 dossiers renouvellement incomplets. Tous les dossiers incomplets au 01/12/2024 seront rayés  
A ce jour 21 dossiers de la FIA d'octobre incomplets. Manque la demande de licence car non saisie par le club.

## 3) ARBITRES CONVOQUES

- **ALVIANI Nasri** (Hœnheim SR) Convoqué ce jour suite votre note lors de l'examen JAD du 28/09/2024 enU16D1 FCOSK06 - Ent Bruche Ackerland. Après avoir entendu les explications de l'arbitre la commission lui demande de se remettre en question physiquement, qu'il sera observé au cycle retour et le rappelle au devoir de sa charge.
- **CHEVILLARD Nicolas** (Pfettisheim E) Convoqué ce jour suite votre note lors de l'examen probatoire du 06/10/2024 OSTWALD LANDSBERG, déjà convoqué le 09-04-2024 pour des faits similaires et après avoir entendu l'intéressé, la commission décide de ne plus le reconduire jusqu'en fin de saison pour manquement dans le rôle d'arbitre et qu'il doit se remettre en question pour le futur.
- **FATHI AKHOUCHE Zakaria** (Schiltigheim Ecrivains FC) Convoqué ce jour suite votre note lors de l'examen probatoire du 06/10/2024 GEISPOLSHEIM - ENT MOSSIG et après avoir entendu l'intéressé, la commission décide de ne plus le reconduire jusqu'en fin de saison pour manquement dans le rôle d'arbitre et qu'il doit se remettre en question pour le futur.

- **MANTE Francis** (Strg Menora AS) Convoqué ce jour suite à votre comportement lors de la rencontre du 05/10/2024 ROUNTZENHEIM – MUNDOLSHEIM. Absent excusé la commission décide de le suspendre de toutes désignations jusqu'à comparution devant la commission car récidive (convoqué le 30-04-2024 et 03-06-2024) et lui signale qu'il risque de mettre envers le statut son club en infraction
  
- **WIRTH Maxime** (Wittisheim FC) Convoquée ce jour suite à ses indisponibilités. Absent excusé la commission décide de le suspendre de toutes désignations jusqu'à comparution devant la commission

Les décisions de la **Commission District d'Arbitrage** sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du district dans un délai de sept (7) jours, selon les dispositions et les conditions de forme prévues aux articles 190 des Règlements Généraux de la FFF et 69 des Règlements du district.

Le président de la C.D.A. Alsace  
**Philippe DURR**

Le secrétaire  
**Christian WILLER**